

Pour obtenir le retrait du projet de loi sur les retraites, il faudra un mouvement d'ensemble, par la grève et l'auto-organisation !

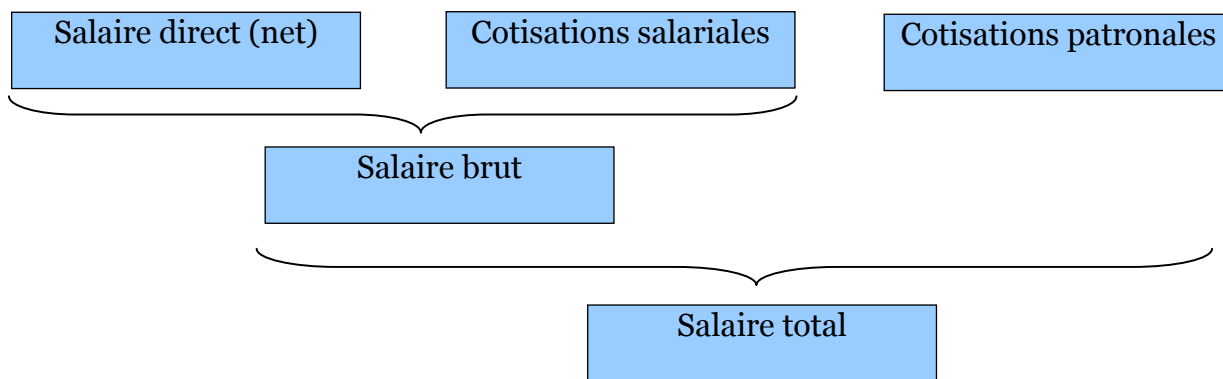
Le contenu de la contre-réforme : les patrons peuvent dire merci à Hollande

De façon habile, le gouvernement a accéléré son calendrier : le 27 août, il a révélé le contenu de sa contre-réforme. La propagande officielle nous présente une réforme juste où les efforts sont équitablement partagés (grosso modo en trois tiers) entre les travailleurs/euses actif-ve-s, les patrons et les retraité-e-s :

- les salarié-e-s verront leurs cotisations salariales retraites augmenter de 0,3 points sur 4 ans ;
- les patrons verront leurs cotisations patronales retraites augmenter de 0,3 points sur 4 ans ;
- les retraité-e-s verront leurs pensions amputées par le report de leur revalorisation au 1^{er} octobre (au lieu du 1^{er} avril) et par l'imposition de la majoration de pension dont bénéficient les parents de trois enfants et plus.

Cotisations salariales et cotisations patronales

L'ensemble des cotisations sociales sont mises dans un pot commun et constituent le « salaire socialisé », qui finance l'ensemble des prestations sociales (retraites, familles, santé, etc.). La distinction entre cotisations salariales et patronales concerne leur effet sur le salaire direct. Une hausse du taux de cotisation salariale à salaire brut constant se traduit par une baisse du salaire direct ; en revanche, une hausse du taux de cotisation patronale s'ajoute au salaire brut et n'empiète donc pas sur le salaire direct.



Cette présentation est en fait une entourloupe :

- la durée de cotisation augmentera à partir de 2020 et jusqu'en 2035 de 1 trimestre tous les trois ans, ce qui portera à 43 années pour avoir une retraite pleine ; concrètement, les salarié-e-s né-e-s en 1973 seront les premiers à devoir cotiser 43 années ;
- la hausse de cotisations patronales retraites va être intégralement compensée (pour les patrons) par une baisse des cotisations patronales familiales ! Le gouvernement satisfait ainsi une vieille rengaine du patronat qui estime qu'il n'a pas à financer les allocations familiales. Sapin a repris intégralement l'argumentaire patronal en expliquant que « *le fait que vous ayez des enfants n'est pas en lien avec votre travail, donc il n'y a pas de raison que ce soit financé par les entreprises* ». En réalité, les profits des patrons ne pourraient pas exister sans l'exploitation des travailleurs/ses et le renouvellement de cette classe exploitée ! Ainsi Sapin nous explique tranquillement que ce n'est pas aux patrons de payer... mais aux travailleurs ! Le gouvernement a ainsi annoncé une réforme du financement de la protection sociale, ce qui ouvre la porte à un basculement massif

des cotisations vers les impôts (qui sont payés principalement par les travailleurs/euses et retraité-e-s).

Le gouvernement est donc clair sur au moins un point : le coût du travail (c'est-à-dire nos salaires !) ne doit pas augmenter au nom de la défense de la compétitivité des entreprises. Puisque les patrons ne paieront rien, il faudra compenser le manque à gagner par une hausse d'impôts (CSG ou TVA) ou une coupe dans les dépenses publiques/sociales.

Ce sont donc les travailleurs/euses qui paieront la quasi-totalité de « l'effort » demandé. De façon habile, le gouvernement a fait la promotion d'avancées cosmétiques pour les travailleurs/euses : un « compte pénibilité » à partir de 2015 qui permettrait à certain-e-s de partir un peu plus tôt ; les congés liés à la maternité seraient mieux comptabilisés et les années d'étude pourraient être prises en compte. Toutes ces mesures ont essentiellement pour fonction de servir de hochets pour aider les bureaucrates syndicaux à nous faire accepter la réforme ou à refuser de la combattre réellement. Il est même envisagé que le coût du dispositif sur la pénibilité, que certains présentent comme une grande victoire, soit remboursé par l'État au patronat, alors qu'il serait seulement de 500 millions (comparés aux 7 milliards payés par les salarié-e-s) à l'horizon 2020¹.

À genoux devant le patronat, sept ministres sont allés écouter leurs amis du MEDEF lors de leur université d'été. Ils ont pu ainsi entendre Gattaz, le nouveau président des patrons, qui s'est déchaîné, car il en veut toujours plus : après le cadeau de 20 milliards de crédit d'impôt du pacte de compétitivité, après l'engagement solennel du gouvernement de ne pas augmenter le « coût du travail », Gattaz veut plus : la suppression de l'ISF, « *impôt symbole qui ne sert à rien, sauf à décourager les investisseurs et les actionnaires* », la liquidation des 35h comme durée légale du temps de travail et la suppression de 100 milliards (!) de cotisations (les « charges » dans le langage commun du Medef, du FN, de l'UMP et du PS) et impôts.

Message reçu par le gouvernement qui annonce déjà la suite ! Sur *Twitter* le 29 août², Moscovici a annoncé : « *Le niveau des prélèvements obligatoires qui pèse sur les entreprises va baisser* »³. Dans son intervention à l'université du Medef du 29 août, il a déclaré : « *Je suis heureux d'être ici. C'est la place du ministre de l'Economie et des Finances. Nous devons être au combat ensemble* ». De façon sidérante, il a aussi assuré à ses amis patrons qu'ils pourront frauder le Fisc sans être inquiéter, puisqu'il a déclaré avoir demandé à ses services d'exclure du champ du contrôle fiscal le crédit d'impôt « compétitivité emploi »⁴. Le message est limpide : les besoins des régimes de retraites sont de plus en plus importants et les capitalistes paieront de moins en moins. Ce sont les travailleurs/euses qui paieront l'addition. Le contenu de classe de la réforme est caricatural.

Les directions CFTD, CFTC et UNSA soutiennent la contre-réforme, celles de la CGT, de FO et de la FSU refusent de la combattre vraiment

On avait déjà constaté le refus des principales directions syndicales de combattre la politique de ce gouvernement lors de la seconde « conférence sociale » de juin. Aucune d'entre elles ne s'est posée la question de boycotter ce rendez-vous qui aurait pourtant constitué un geste fort en

1 *Libération*, 30 août : http://www.liberation.fr/economie/2013/08/30/une-reforme-pas-penible-pour-les-patrons_928430

2 Cf. <http://lelab.europe1.fr/t/devant-les-chefs-d-entreprise-pierre-moscovici-juge-le-niveau-des-prelevements-obligatoires-mauvais-10689>

3 Il aurait dû préciser : « va encore baisser » puisque le crédit d'impôt de 20 milliards du pacte de compétitivité a déjà allégé le niveau des prélèvements sur les entreprises.

4 « *Cette baisse, elle est sans contrepartie, elle est sans contrôle fiscal* » (Moscovici cité par *Médiapart*, « Ce que révèle le tango d'amour Moscovici-Gattaz ») ; cf. aussi l'article du *Monde* « Pierre Moscovici cajole les patrons » : http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/08/30/pierre-moscovici-cajole-les-patrons_3468919_823448.html

direction des salarié-e-s (seuls le NPA et AL ont appelé à manifester à son ouverture pour la dénoncer) ; en effet, ce qui en est sorti était connu d'avance : l'allongement de la durée de cotisation.

Maintenant que le contenu de la contre-réforme est connu, une partie des organisations syndicales soutient le projet gouvernemental. C'est le cas de la CFDT⁵, de la CFTC⁶ et de l'UNSA⁷. La CFDT, qui avait accepté le principe même d'allonger la durée de cotisations depuis son congrès de 2010, n'a rien de fondamental à dire contre le projet du gouvernement. Elle se félicite de la non-augmentation de la CSG (en attendant la grande refonte du financement de la Sécu annoncée par le gouvernement...) et des différentes mesures cosmétiques⁸. Ces organisations qui défendent ouvertement des contre-réformes jusque dans leurs résolutions de congrès n'ont évidemment aucune intention de mobiliser les travailleurs. Même si certaines sections de ces confédérations défendent encore des revendications, ces confédérations sont depuis longtemps des « syndicats jaunes », hostiles aux grèves et relayant la propagande patronale.

Les autres confédérations critiquent certes le projet de loi, mais ne revendiquent pas son retrait pur et simple. On a pu assister à la petite pièce de théâtre habituelle. Le gouvernement laisse croire qu'il pourrait frapper très fort (cette fois avec le rapport Moreau, rendu public au printemps pour permettre aux directions syndicales de s'égosiller)... et il annonce ensuite un projet de loi moins violent ; les bureaucrates peuvent alors se vanter d'avoir fait reculer le gouvernement, sous prétexte que celles-ci seraient moins dures que prévu ! Dans un communiqué⁹, FO se félicite par exemple que « *le gouvernement (ait) su entendre certaines positions de notre organisation notamment sur le sujet de la pénibilité, d'égalité hommes femmes et d'évitement de la hausse de la CSG* ». Au lieu d'analyser la réforme comme une attaque contre l'ensemble des travailleurs, la CGT¹⁰ et FO parlent centralement d'une attaque « anti-jeunes » sous prétexte que ce seront les plus jeunes qui seront concernés par l'allongement de la durée de cotisation. Voilà sans doute la meilleure façon de mobiliser l'ensemble des travailleurs quel que soit leur âge...

La CGT organise d'ores et déjà la démobilisation, en refusant de placer au centre de la journée du 10 septembre la lutte contre le projet de loi. Dans son communiqué du 27 août, la confédération n'évoque même plus explicitement la question des retraites, parlant de « *la journée d'action du 10 septembre pour les salaires, l'emploi et une protection sociale de haut niveau* ». Pour bien montrer sa combativité, Le Paon a précisé sur France Inter le 28 août que ce n'était pas son objectif de bloquer le pays « *comme en 1995* ». Il prend ainsi exemple sur son prédécesseur, Thibault, qui, en juillet 2010, n'écartait « *aucun schéma social* », sauf l'appel à la grève générale, qualifié de « *stupidité* » ! Dans la même interview sur *France Inter*, Le Paon a reconnu que les journées d'action (pourtant massivement suivies) avaient abouti à un échec, mais il en tire la conclusion qu'il faut procéder exactement de la même façon et qu'il n'est pas question d'aller au-delà !

Comment mobiliser notre classe et contrer les bureaucraties syndicales ?

Le premier combat à mener est celui pour le retrait du projet de loi. Alors que les bureaucraties syndicales négocient les reculs, nous devons nous battre contre tout recul et refuser de nous engouffrer dans la défense de la « compétitivité ». Non pas parce que les capitalistes agiraient de

5 http://www.cfdt.fr/jcms/prod_160305/retraites-le-contenu-du-projet-de-reforme

6 http://www.cftc.fr/ewb_pages/c/communiqu_14645.php

7 <http://www.unsa.org/?Reforme-des-retraites-premiere.html>

8 « *Au final, le projet comporte des efforts significatifs pour faire face au problème du financement des régimes à court et moyen termes, mais aussi des avancées importantes sur la pénibilité, les apprentis, les parcours professionnels précaires et les inégalités entre les hommes et les femmes en matière de retraite* ».

9 <http://www.forceouvriere-auchanlepontet.fr/communiqu-de-presse-de-la-confederation-fo/>

10 <http://cgt.fr/Une-reforme-qui-penalise-les.html>

façon irrationnelle en voulant baisser nos salaires pour accroître leur taux de profit et ainsi leurs investissements, mais parce que nous n'avons pas à définir nos revendications en fonction de ce qui est compatible avec le bon fonctionnement du système actuel.

En nous plaçant sur le terrain des intérêts des travailleurs, et uniquement sur celui-là, nous devons revendiquer en outre :

- l'abrogation de l'ensemble des contre-réformes de retraites, depuis la réforme Balladur de 1993 jusqu'à la réforme Fillon de 2010 ;
- le droit de partir à la retraite dès 60 ans (55 ans pour les travaux pénibles), avec 100% du meilleur salaire net, après 37,5 années de cotisation ;
- le financement intégral des retraites (et de la Sécu en général) par les cotisations patronales.

C'est en mobilisant sur des revendications dénuées de toute ambiguïté que nous pourrions entraîner un maximum de travailleurs/euses avec nous. La gauche antilibérale nous enfume avec ses propositions de modulation du taux de cotisation patronale en fonction de la « bonne conduite » des chefs d'entreprise ou de taxation des profits ou des dividendes. Ces revendications tordues pour un meilleur partage de la valeur ajoutée nous font perdre de vue l'essentiel : toute la valeur ajoutée accaparée par les patrons est le fruit de notre travail, imposons le financement intégral de la protection sociale par les cotisations patronales !

Le communiqué des organisations du Front de Gauche s'aligne d'ailleurs totalement derrière les directions syndicales (« *le Front de gauche entend contribuer à la plus grande unité possible contre cette réforme derrière les syndicats et dans le cadre du Collectif retraites 2013* ») ; même la direction du NPA a décidé, à une courte majorité, de signer l'appel et de participer au Collectif retraites national qui donne un blanc-seing aux directions syndicales.

La bataille contre le projet gouvernemental sera difficile. Le calendrier est serré. Une partie de la bureaucratie syndicale soutient le projet alors que l'autre renonce à se battre pour son retrait et entend se limiter à une simple journée d'action le 10 septembre, alors qu'il est évident qu'il en faudrait bien davantage pour gagner le retrait du projet. Pourtant, l'attaque est importante et s'annonce comme la première d'une série transformant en profondeur notre système de protection sociale puisque le gouvernement a habilement renoncé à tout faire passer en un seul coup.

Nous devons nous saisir de la journée du 10 septembre pour mobiliser nos collègues sur des revendications précises et assurer le succès de cette journée. Une faible mobilisation permettrait en effet aux bureaucrates de se défausser sur les travailleurs/euses pour justifier l'absence de suites. Alors que le gouvernement présentera officiellement son projet lors du conseil des ministres du 18 septembre, la responsabilité des directions syndicales est d'organiser une réponse à la hauteur, par exemple par une montée nationale à Paris, avec la menace d'appeler à la grève générale pour bloquer l'économie si le gouvernement ne recule pas.

Nous savons d'ores et déjà que les bureaucraties syndicales s'opposeront de toutes leurs forces à tout plan d'action concret pour rendre possible une grève générale dans le pays ; elle seule, pourtant, peut permettre d'envisager une victoire. C'est donc la responsabilité des anticapitalistes de proposer une stratégie alternative à celle des bureaucrates, et se battre pour qu'elle soit mise en discussion et reprise par un maximum de sections syndicales et d'Assemblées générales sur les lieux de travail. C'est aussi la seule façon de contraindre les directions syndicales d'engager effectivement la lutte jusqu'au bout.

Réunir nos collègues pour rassembler notre classe par l'auto-organisation

Nous devons aussi profiter de cette rentrée et des espoirs d'une large mobilisation pour aider à s'exprimer la déception et la colère qui s'accumulent contre le gouvernement soi-disant de

gauche. C'est d'autant plus important que nous devons renforcer le combat contre la dangereuse montée de l'extrême droite, qui s'appuie sur le désespoir où la crise et la politique du gouvernement plongent une partie des classes populaires. C'est pourquoi nous préparons aussi le rassemblement contre l'Université du FN à Marseille le samedi 15 septembre.

Pour que l'ensemble des secteurs de notre classe, y compris la jeunesse, se saisissent du 10 septembre et plus généralement se décident à participer à la mobilisation, il n'y a pas d'autre solution que d'œuvrer à la convergence des revendications et des luttes aujourd'hui assez nombreuses mais méconnues et éparses, afin d'aller vers un mouvement d'ensemble. Il faut en appeler à toutes celles et ceux qui refusent la contre-réforme, mais aussi les licenciements et suppressions de postes, le chômage de masse, la précarité croissante, le blocage des salaires, la pauvreté qui s'accroît, la répression et la privation d'avenir pour les jeunes des quartiers populaires, la politique anti-immigrés et notamment anti-musulmane qui s'aggrave...

Localement, il est possible de mettre en place des « collectifs retraites », si toutefois ils ont une plateforme plus correcte que celle du collectif national et s'ils permettent d'avoir une dynamique militante. Mais la priorité est d'intervenir dans les instances syndicales quand cela est possible, afin d'aider les salarié-e-s à se saisir de leurs organisations, et surtout de réunir nos collègues, syndiqué-e-s et non syndiqué-e-s, si possible en AG, même minoritaires au début, afin d'ouvrir un cadre de discussion et d'action, pour définir ensemble les revendications, débattre et mettre en œuvre des moyens d'action et œuvrer à l'auto-organisation.

Tendance CLAIRE du NPA